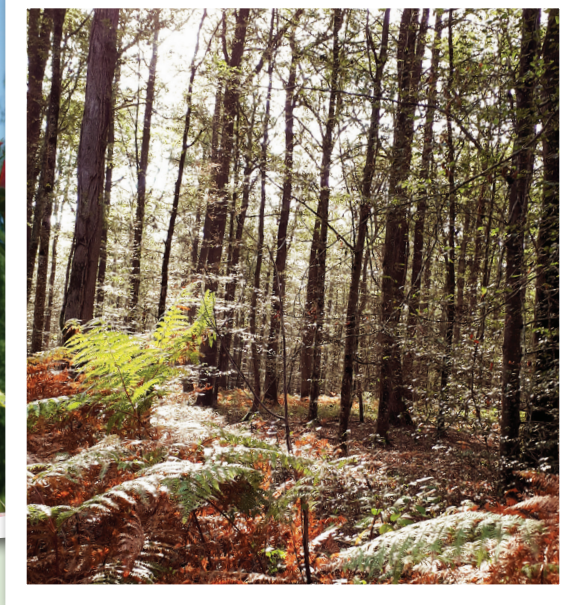




Vouillé 2021

Bulletin municipal annuel de votre commune



10 janvier : Cérémonie des Voeux du Maire



8 février : Accueil des nouveaux habitants



mai : création du réseau Entraide du Centre socioculturel LA CASE



11 juillet : ouverture de la piscine municipale



14 juillet : cérémonie de commémoration



septembre : mise en service du nouveau dojo



5 septembre : Fête des Associations



11 novembre : cérémonie de commémoration

SOMMAIRE

Édito.....	p. 3
Ensemble contre la COVID-19.....	p. 4
Mairie.....	p. 6
Ressources humaines.....	p. 7
Finances	p. 8
CCAS.....	p. 9
Vie commerciale et artisanale.....	p.10
Proximité et vie citoyenne.. ..	p.12
Médiathèque.....	p.14
Tourisme et vie culturelle.....	p. 15
Bâtiments et voirie.....	p. 16
Vie scolaire.....	p. 18
Communauté de Communes du Haut-Poitou.....	p. 20
Cadre de vie.....	p. 22
Jeunesse, sport et vie associative.....	p. 24
Espace de l'Auxance.....	p. 26
Vie pratique.....	p. 27



Directeur de la publication :
Eric MARTIN

Coordination et mise en page :

service communication de la mairie

Crédits photos : Centre socioculturel,
Scouts Entente, ADMR , Mairie,
Village Etape, Eaux de Vienne Siveer,
Freepik Yanalya, Pixabay, Office de
tourisme du Haut-Poitou, Réseau des
bibliothèques du Haut-Poitou.

Impression :

Imprimerie Nouvelle

*Ce document est imprimé sur
papier certifié issu de forêts
gérées durablement, sur le plan
environnemental, économique et
social.*

ÉDITO DU MAIRE



Chère Madame,
Cher Monsieur,

2020 restera une année sans précédent. La crise sanitaire est venue bousculer nos habitudes, notre travail, nos loisirs, notre vie de famille... Elle nous a poussés à nous adapter et à faire face à de nouveaux enjeux.

Depuis le mois de mars et à chaque nouvelle étape de la crise sanitaire, la Commune a œuvré pour limiter l'impact de cette situation inédite sur la vie locale : continuité du service public, soutien aux professionnels de santé, accueil des enfants dans les écoles, maintien du lien social avec les personnes les plus fragiles, soutien en faveur du commerce local, distribution de masques réutilisables, ouverture des équipements sportifs municipaux avec mise en place de protocoles sanitaires exceptionnels, distribution de colis de Noël pour les aînés... Autant d'actions qui ont pu être mises en place grâce à nos partenaires (CCAS, Centre socioculturel LA CASE...), aux élus, aux enseignants et aux agents municipaux.

Dans le contexte actuel, le Conseil Municipal, entré en fonction le 26 mai dernier, agit au quotidien à la gestion de la crise, tout en veillant au maintien des projets de développement de la commune. Vous retrouverez dans ce bulletin, les différentes actions municipales menées l'année passée.

Comme vous le savez, des rendez-vous incontournables de la vie locale n'ont malheureusement pas pu avoir lieu : les animations culturelles, le marché de producteurs, les festivités du 14 juillet, la fête des enfants, le festival Country, le marché de Noël... Mais grâce à la mobilisation des acteurs associatifs toujours aussi dynamiques, certaines manifestations ont pu être organisées dans le respect d'un protocole sanitaire strict, comme la fête des associations, le premier cyclocross du Val Montour ou encore le tournoi d'automne du Badminton Club du Haut-Poitou ! J'espère vivement que nous pourrions nous retrouver cette année sur de nombreux temps forts.

Ces derniers mois ont été riches d'enseignements et nous espérons que certaines initiatives solidaires perdureront grâce à vous. Je remercie toutes celles et ceux qui contribuent à développer le bien vivre ensemble dans ce contexte si particulier.

Je vous invite à continuer d'appliquer les gestes barrières et le port du masque dès que cela est nécessaire, dans l'espoir que la situation sanitaire s'améliore dans les mois à venir. Prenez soin de vous et vos proches !

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour 2021 !

Bien sincèrement.

Eric MARTIN



• ENSEMBLE CONTRE LA COVID-19

Organisation des services municipaux

À chaque étape de la crise sanitaire, les services municipaux se sont adaptés pour assurer la continuité du **service public** : accueil des enfants des personnels de santé à l'école élémentaire du Petit Bois, plan de continuité d'activité des services municipaux, mise en place d'un drive à la médiathèque...

Pour maintenir l'ouverture des équipements municipaux, un protocole sanitaire a été défini : jauge de fréquentation abaissée, mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée de chaque site, appel à un prestataire extérieur pour renforcer la désinfection des points de contacts dans les gymnases et salles municipales...



Solidarité pour tous

Dans le cadre des missions de **solidarité** qui incombent à la commune, le Centre Communal d'Actions Sociales de Vouillé a déclenché à plusieurs reprises un dispositif similaire à celui prévu par le Plan Canicule : les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables ont été contactées régulièrement par un agent du CCAS pour s'enquérir de leur état de santé et recenser leurs éventuels besoins. En partenariat avec le Centre socioculturel LA CASE, un réseau d'entraide a assuré la livraison de produits de première nécessité aux personnes isolées !

En complément, le Centre Socioculturel a aussi coordonné la fabrication de masques en tissu par des couturières bénévoles à la salle polyvalente, avec le soutien logistique de la brigade de gendarmerie de Vouillé et la Commune.



Nouvelle organisation au marché

Le marché est un lieu de vie essentiel à la **vie locale**. C'est pourquoi, la Commune a mis en place un certain nombre de mesures sanitaires sur ses marchés pour garantir la sécurité des visiteurs : système de filtrage à l'entrée avec désinfection obligatoire des mains (entrée et sortie) assuré par les élus d'avril à mai, espacements entre les étals des commerçants, port du masque obligatoire. La mobilisation des élus et des agents permet d'assurer chaque semaine un approvisionnement sécurisé aux habitants !

La Commune a aussi réorganisé la disposition des étals sur le marché du samedi matin. Les commerçants s'installent rue Clovis, et également sur le parking derrière le Monument aux Morts et sur la place, rue Clovis. Les espacements entre les étals sont plus importants, la circulation plus fluide et les files d'attente plus espacées !



Sécurité renforcée



Afin de permettre un déconfinement progressif dans de bonnes conditions sanitaires en mai dernier, la Mairie a distribué un **masque** «grand public», lavable et réutilisable, à chaque habitant (3 800 masques au total) lors de distributions organisées dans les différents quartiers de la commune. Ces masques ont été réalisés par une société installée à Vouillé, «La robe d'Audience».

Le Département de la Vienne a également assuré une distribution de masques en tissu pour les habitants.

De plus, la Commune a mis à disposition des masques FFP2, du gel hydroalcoolique ou des visières, pour les professionnels de santé (médecins, infirmiers, EHPAD, MAS...), et les commerçants actifs qui rencontraient des soucis d'approvisionnement pendant le premier confinement.

En novembre, avec l'obligation du port du masque pour les élèves à partir de 6 ans, la Commune a fourni un masque lavable et réutilisable pour tous les élèves de l'école élémentaire du Petit Bois.

Enfin, certains **événements** ont pu se maintenir cette année, comme les cérémonies de commémorations (comité restreint), la fête des associations, le vide grenier du Comité des Fêtes ou encore quelques compétitions sportives grâce aux mesures sanitaires renforcées appliquées pour garantir la sécurité des visiteurs.



Soutenons nos acteurs de proximité

Les **commerçants et artisans** ont dû ces derniers mois faire face aux mesures de confinement, à la fermeture partielle ou totale de leurs activités, au chômage partiel, à la mise en place de protocole sanitaire strict... Ils se sont mobilisés et investis pour continuer à nous servir au quotidien, nous proposer un service de livraison ou de vente à emporter.

Le Conseil Municipal a décidé d'exonérer de loyer les quatre commerces hébergés dans les bâtiments communaux sur la période allant du 17 mars au 31 décembre 2020.

Suite à la nouvelle période de confinement, un certain nombre de commerces ont dû fermer leur portes du 29 octobre au 28 novembre. Cette seconde période de fermeture s'est traduite par une dégradation de la situation financière des commerces, et notamment de deux commerces de centre-bourg locataires de bâtiments municipaux qui ont dû cesser leur activité. Compte tenu de leur situation, Le Conseil Municipal a décidé d'exonérer de loyers ces deux commerces pour le mois de janvier 2021.



Les **associations** locales sont également touchées par cette crise sanitaire sans précédent : baisse de trésorerie, diminution du nombre d'adhérents, calendrier des compétitions bouleversé, chômage partiel de leurs salariés, annulation d'un grand nombre de moments festifs...

La Commune a souhaité rouvrir ses installations dans le respect des mesures sanitaires pour permettre aux associations de reprendre leurs activités au plus tôt.

En
Haut-Poitou
j'achète
local !
et vous ?

Aider les commerçants et artisans locaux touchés par cette crise est essentiel pour assurer leur maintien sur notre territoire. Achetons local, et soutenons nos commerces de proximité !



Mairie de Vouillé

3 place François Albert

Tél. : 05 49 54 20 30

Courriel : mairie@vouille86.fr

Site internet : www.vouille86.fr

Facebook : Mairie de Vouillé

Application mobile : Vouillé

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi :

9h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi, samedi : 9h00-12h00

Vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00

Permanences

Permanence du Maire :

Mercredi et samedi matin sur rendez-vous

Permanence des adjoints :

Samedi matin sur rendez-vous

Conciliateur de justice :

Le 2^{ème} lundi de chaque mois, sans rendez-vous, de 9h00 à 12h00.

Les élus de votre territoire :

Benoît COQUELET

Vice-Président du Conseil

Départemental,

Conseiller Départemental du canton de Vouneuil-sous-Biard

Permanence à la mairie de Vouillé, un mercredi par mois, sur rendez-vous.

Conseil Départemental de la Vienne

1 place Aristide Briand

86000 Poitiers

Tél. : 05 49 55 66 82

bcoquelet@departement86.fr

Sacha HOULIÉ

Député de la Vienne,

Permanence à la mairie de Vouillé sur rendez-vous

11 place de France - 86000 Poitiers

Tél. : 05 49 00 36 90

contact@sachahoulie.fr

Démarches

Carte nationale d'identité et passeport



La prise de rendez-vous pour le dépôt de dossier et le retrait de carte d'identité et passeport se fait exclusivement sur le site internet **www.rendezvousonline.fr**. Accessible 24h/24, vous choisissez le créneau horaire qui vous convient le mieux ! Les délais d'obtention d'un rendez-vous s'allongent en cas de forte affluence. Consultez la liste des pièces à fournir sur notre site internet www.vouille86.fr ! Selon votre situation (mineurs, carte perdue, garde partagée...) des pièces complémentaires peuvent vous être demandées.

Recensement militaire (dès 16 ans)

Présentez-vous à la mairie avec votre livret de famille, un justificatif de domicile et votre carte d'identité.



Inscription sur les listes électorales



Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique. Depuis le 1^{er} janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du Répertoire Électoral Unique, toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales toute l'année en mairie ou sur www.service-public.fr.

Retrouvez l'ensemble des démarches sur **www.service-public.fr**

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes en proposant une aide à la préparation du permis de conduire B. Plus d'infos sur le site internet : **les-aides.nouvelle-aquitaine.fr** !



Correspondants :

Direction de la jeunesse et de la citoyenneté :

Tél. : 05.49.38.49.38

Du lundi au vendredi : 9h-18h



État civil 2020 (au 14/12/20)

32

Naissances



9

Mariages



25

Décès



Autorisations d'urbanisme



Le **certificat d'urbanisme d'information** permet d'obtenir des informations sur la situation d'un terrain et notamment les règles d'urbanisme applicables.

Le **certificat d'urbanisme opérationnel** permet de disposer d'informations sur la faisabilité du projet sur un terrain, avec notamment l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus.

La **déclaration préalable** est obligatoire avant la réalisation de travaux d'aménagement de faible importance (de 5 à 20 m²) : changement d'huisserie, de toiture ou de fenêtre de toit, panneaux solaires ou photovoltaïques, ravalement de façade, clôture, abri de jardin (5-20m²)...

Le **permis de construire** est à déposer avant la réalisation de travaux de construction de grande ampleur, comme la construction d'une maison ou d'un agrandissement. Toutefois, il s'applique également à plusieurs autres cas (plus de 20 m²), comme par exemple : changement de la façade de votre construction, abri de jardin (+20 m²), bâtiment agricole...

NOUVEAUTÉ : Sur le site internet www.service-public.fr, le dispositif «**Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme (ADAU)**» vous permet de constituer sur internet un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ou permis d'aménager.

Bien vivre ensemble

L'élagage ou l'abattage d'arbres sur la commune de Vouillé

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être taillées de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. En bordure des voies communales et des chemins ruraux, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires riverains après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet et au terme d'un délai d'un mois (le cas échéant).

Arrêté municipal N° 250 V /2020

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin ?

Non, le brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels est interdit toute l'année et sur l'ensemble du département de la Vienne, conformément à l'arrêté préfectoral n°2017-SIDPC-014 du 24 mai 2017.

Que faire alors de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps,
- de les déposer en déchetterie.



RESSOURCES HUMAINES

Le personnel communal

La Mairie de Vouillé compte 46 agents répartis au sein de ses différents services :

- 10 Services administratifs
- 16 Services techniques
- 18 Scolaire
- 2 Médiathèque

Paiement de proximité



La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité.

Ce service vous permet de régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes partenaires affichent le logo ci-dessus. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire.

Plus d'infos sur www.impots.gouv.fr

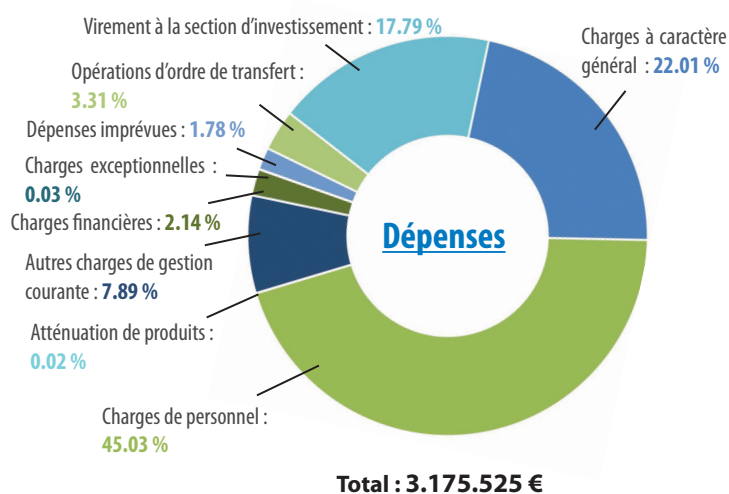
FINANCES

Le budget pour l'année 2020 a été voté lors du Conseil Municipal du 17 février. Il s'équilibre à 3.175.525 € en fonctionnement et 2.503.321 € en investissement.

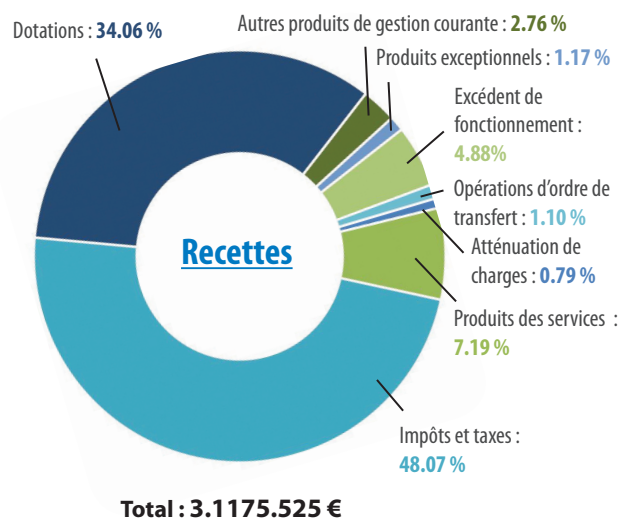
En ce qui concerne la fiscalité locale, les taux d'imposition votés en 2020 n'ont pas été augmentés : taxe foncière sur le foncier bâti à 18,15 %, taxe sur le foncier non bâti à 60,13 %. Ils sont inchangés depuis 2017. À noter : en raison de la réforme de la fiscalité directe locale, et de la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH), les collectivités locales ne votent plus le taux de la TH depuis 2020. Le taux appliqué en 2020 (pour les foyers non exonérés) est égal au taux appliqué en 2019, soit 16,92 %.

Budget de fonctionnement 2020

Les **dépenses** concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la commune (entretien des bâtiments publics, rémunération des agents, subventions aux associations, frais financiers, achat de fournitures, factures d'électricité...)



Les **recettes** se composent de la fiscalité (produits des impôts et des taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (location de salles, médiathèque, camping, piscine ...).



Budget d'investissement 2020



Réorganisation et extension du gymnase de Braunsbach

Les principales **réalisations** concernent la réorganisation et l'extension du gymnase de Braunsbach (565.000 €), le programme annuel de voirie (100.000 €), les travaux d'amélioration du réseau d'eau potable aux Essarts et à la Bisquinerie (85.000 €), la refonte de la signalétique d'information locale (65.000 €), l'extension du réseau d'éclairage public (45.000 €), la réfection de la toiture du gymnase de Braunsbach (29.000 €), le renouvellement du panneau lumineux d'information (16.000 €), l'achèvement de l'aménagement du self à l'école élémentaire (11.500 €), le remplacement des menuiseries à l'école maternelle publique (11.000 €), les travaux de réfection du clocher de l'Eglise (10.000 €), la refonte du réseau informatique et le remplacement du serveur informatique à la mairie (10.500 €), et le changement du standard téléphonique (6.300 €).

Parallèlement à ces programmes, d'autres opérations ont été menées : renouvellement de matériels et véhicule pour les services techniques, remplacement du système de filtration de la piscine, mobilier dans les écoles...

Les **recettes d'investissement** se composent principalement de l'autofinancement et des subventions versées par l'État et les collectivités territoriales :

- Virement de la section de fonctionnement : 565.000 €
- Excédents de fonctionnement capitalisés : 670.000 €
- Fonds de compensation pour la TVA : 200.000 €
- Taxe d'aménagement : 70.000 €
- Cession de l'ancienne Gendarmerie : 75.000 €
- Subventions : Département : 90.900 € / État (DETR) : 143.000 €

• CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

CCAS

Le rôle du CCAS est d'animer l'action sociale dans la commune. Il effectue de nombreuses actions en direction de la population entrant dans son domaine d'intervention (aides aux personnes âgées, aides aux familles en difficulté, organisation de l'animation de Noël pour les enfants, des personnes âgées et à L'EH PAD « Le Belvédère Sainte Clothilde »).

Actions

Le CCAS intervient également en relation avec les associations locales et l'assistante sociale, pour soutenir les personnes en difficulté (10 dossiers d'aides financières ont été étudiés l'année passée).

En mars 2020, dans le contexte de la pandémie du virus COVID-19, en collaboration avec la mairie, les bénévoles du Centre Socioculturel ont mis en place un service d'aide aux courses pour soutenir les personnes âgées fragilisées. Pour écouter, rassurer les personnes âgées isolées par le confinement, Monsieur le Président du CCAS a décidé de renforcer le soutien téléphonique régulièrement. Cet échange a été assuré en télétravail par l'agent du CCAS et la volontaire en service civique.



En raison de la période sanitaire difficile, le repas des aînés et le spectacle de Noël des enfants de la commune ont été annulés. Cette annulation s'inscrit dans le cadre des mesures sanitaires visant à freiner la propagation du coronavirus Covid-19 et à protéger la population. Soucieux de poursuivre les animations de fin d'année, en adaptant les actions avec les protocoles sanitaires en vigueur, tout en gardant l'esprit de fête de Noël, le CCAS a décidé d'offrir un colis (individuel ou couple) pour tous les habitants de la commune de plus de 70 ans. Une distribution de chocolats a été assurée à tous les enfants de Vouillé des écoles maternelles et primaires de la Commune.

Registre des personnes vulnérables

Pour une intervention efficace et ciblée en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (canicule, covid-19...), le CCAS de la Mairie de Vouillé recense les personnes âgées, handicapées ou isolées. Le registre des personnes vulnérables est nominatif et confidentiel. Contactez le CCAS à la Mairie de Vouillé pour obtenir plus d'informations.

Service civique



Le CCAS a renouvelé le recrutement d'un volontaire en service civique, par l'intermédiaire de la Ligue pour l'Enseignement. Mme Salomé HOLZ a pris ses fonctions, à compter du 2 novembre dernier, pour une durée de 8 mois. Sa mission est de lutter contre l'isolement des personnes âgées,

renforcer le lien social et participer aux activités du CCAS en collaboration avec une tutrice élue et avec l'agent du CCAS. Pendant la période de crise sanitaire, elle prend contact avec les personnes âgées une fois par semaine, par téléphone, pour connaître leurs besoins.

Protéger les plus fragiles



COVID-19
**QUAND ON AIME
SES PROCHES ON
NE S'APPROCHE
PAS TROP**
← 1 mètre →

Le virus circule toujours. Certaines personnes ont plus de risques de développer une forme grave de la maladie. 9 personnes sur 10 qui décèdent de la Covid-19 ont plus de 65 ans. Il est recommandé de limiter ses contacts au maximum. Si des proches vous rendent visite, portez un masque et respectez scrupuleusement les distances de sécurité. **Ensemble, restons prudents pour sauver des vies !**

VIE COMMERCIALE & ARTISANALE

Nouveaux arrivants

Inés El ABED

Psychologue
2 rue Marie Curie
06 10 02 44 95
inesmamanpsy@gmail.com

BEUCAIRE Dorothée

Ergothérapeute
13 rue du Gué Rochelin
06 32 73 06 86
dbeucaire11@gmail.com

BENHIDA Malika

Psychologue et thérapeute
2 bis rue des cités
06 63 18 87 81

CALOU Amandine

Naturopathie, réflexologie
8 route de la Gatine
06 58 70 18 63
amandine.calou22@gmail.com

Junior Sénior

Services et aide à domicile
22 rue du Lac
05 86 09 01 59

La Cave

Caves à vins, bières, spiritueux
16 ter rue du Lac
05 49 44 64 88
les-halles-de-vouille@orange.fr

Le Weboskop

Création de site internet
13 rue du Menhir
06 84 16 91 58
chartron.gregoire@gmail.com

Netclik

Assistance informatique
7 route de Poitiers
07 66 88 71 67
contact@netclik.fr

RAVAUD Sarah

Conseillère en Fleurs de Bach
2 rue Marie Curie
06 74 40 47 22
lesfleursdebachavecSarah@gmail.com

Rue de la paix

Agence immobilière
1 place de l'Eglise
05 16 69 00 86
vouille@rdp.immo

Vouillé Dépannage Automobile

Changement de propriétaire
2 route de Poitiers
05 49 51 81 61
vda86190@gmail.com

Vouillé Motoculture

Vente et réparation
15 route de Latillé
09 83 67 04 44
vouille.motoculture@gmail.com



Retrouvez tous les portraits de commerçants sur notre page Facebook !



Misez sur la proximité !

Vouillé a la chance de posséder un tissu économique diversifié et de qualité. Une centaine de professionnels à votre service tout au long de l'année et à côté de chez vous ! Aujourd'hui plus encore, faites confiance au commerce de proximité pour vos achats.

Une trentaine de professionnels de santé sont également à votre écoute et à votre service : dentistes, soins infirmiers, sophrologue, réflexologue, psychothérapeute, naturopathie...

Retrouvez leurs coordonnées sur notre site internet www.vouille86.fr rubrique «Vie économique»

Tous au marché !



Les marchés de Vouillé sont des marchés de plein air très plaisants qui vous proposent en toute saison une large sélection de bons produits. En bordure de l'Auxance, les marchés sont un rendez-vous incontournable de la vie locale et d'animation du centre bourg, venez les découvrir !

Mercredi : 8h-13h.

Le marché, situé sur le parking derrière le Monument aux Morts, est exclusivement alimentaire (fruits et légumes, poissons et crustacés, fromages, boucherie, charcuterie).

Samedi matin : 8h-13h.

Plus d'une trentaine de commerçants et producteurs vous accueillent en centre bourg : charcuterie, poissons, légumes, miels, fleurs, fromages, vêtements, cuisine du monde, boissons, huîtres, traiteur, farines...



Et pourquoi pas ?

Pour réduire vos emballages ménagers, lors de votre venue au marché, n'hésitez pas à apporter vos propres contenants : panier de courses, sacs en tissus...

Atelier de Sabrina BACAR Stéphanie et ANDRÉ Marie Noelle **Crea-tech**
 BROSSIER Architecte Imagerie 3D **Les Halles de Vouillé** BENHIDA Malika CB RENOV
TDI informatique Super U El ABED Inés Affûtage de l'Auxances **Côté Jardin**
 Insolite bike **Carnet de voyage** CARRETIER DROUINAUD Virginie **L'histoire d'une coiffure** CMS Industrie
 Château de Périgny **Boucherie Normand** Auto école Valmontour 86 **Optique de l'Auxance**
 CHARGELEGUE / GALIOTO Cabinet **Evidence Coiffure** VRIGNAUD Karine OS86-alternative
Brasserie de Vercingétorix GIRARDIN Damien Traiteur AUGER Pascal / AUGER-SEVRES Isabelle
 AUGERON Thierry WITTERSHEIM Pascale AD - Garage BROUILLARD BELLI SOPHRO'ATTITUDE
 SENECHAUD Jackie **Maison de la presse** RAVAUD Sarah ARNAUD Claire **Couleurs Caméléon**
La Poste Maison de la presse - le colibri BEUCAIRE Dorothee **Baila Pizza** CALOU Amandine
 GUYONNAUD - AUDEBRAND **Vouillé Motoculture** ALI Industrie GUIGNARD BOUILLY
Grande pharmacie Saint-Hilaire Le Banjo Avenir construction ROBLIN Yvonne Elise
Les Wisigoths Alexia JARRY Photographe M'DOIHOMA Elodie MIENVILLE Stéphane **La robe d'audience**
 BONNIN Menuiserie **RV piscines** CHAUVIN Susan4translation SERGUEENKOFF Didier
 BLAINEAU Stéphane FUSEAU Sandrine SOL.Y.NET DL Loc GRUNY Francine **Leader Price**
 BET-ITES A2IM
 Brice Automobiles Christine COUTURIER
Ordi Access DROMBY Céline
 Tradition Gourmande CHARTIER Solène
 AUTO SUR **Crédit Agricole**
Junior Sénior LASSERRE VALERIE
 LEMAY Catherine Ere Infilro
 A fleur d'eau DESWARTE Charles
 SALZERT Entreprise Ordi Access
O'Kebab **Square Habitat**
 BIZARD Mélanie GROSEIL Frédéric
 Garage M&R BOUCHET Laurent
Atelier la Fleur de Lys E.G.D Désamiantage Aude POUZINEAU AUDILAB BOUCHERON-FOUGERE Corinne
 BTP Multi-services COLORLAVIE **La Cave** Mutuelle de Poitiers R2M **DL Maintenance**
Keepli Group Cabinet BISSON L'instant pour soi **Le Weboskop** Groupama DAUBLAIN Thibault
 Jim la Brocante **Auto école La Vouglaisienne** EG3I GEDIMAT MORCELLET ALLEAUME Edwige
 Ets Damien CORMIER BCR Bâtiment Construction Rénovation MMA **ASP - Atelier service plus**
Netclik LAPEYRE Catherine Des Clics **Les Cigales** QUALICONTROLE Rue de la paix VALLET Léo
 Multi-services bâtiment 86 MOREAU Magali HUSSENET Primeurs Angélique Services
Charme & Déco Le Cheval Blanc **Les Ecuries de l'Auxance** Av Communication **Avenir Bois**
 CLUZEAU Aymeric MOREAU Marielle Maîtres CHANTOURY-CHENAGON **Auger Paysage et Piscine**
La Partenza PESTOURIE Sophie FALLOURD Claudine Vouillé Dépannage Automobile
 VOUILLE IMMOBILIER **CACHOT Séverine** CHARBONNEAU Patrice **Latillé Vouillé Ambulances**
Little Nath robes rockabilly CHAUVET SAS Cabinet vétérinaire TECvet...



À Vouillé VIENNE
misez sur la
proximité !

PROXIMITE ET VIE CITOYENNE

Connaissez-vous vos référents de quartier ?

Au sein des sept quartiers identifiés sur la commune, des habitants ont décidé de s'impliquer de manière **bénévole** et totalement **volontaire**, dans la vie de la commune en devenant référent de quartier !

1. GRAND COQUET

vouille.quartier.grandcoquet@gmail.com



Faïz
AGANAYE



Jean-Luc
POIRAUD

2. TRAM

vouille.quartier.tram@gmail.com



Jocelyne
JEAN



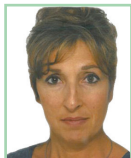
Romain
GAUVRIT

3. VAL MONTOUR

vouille.quartier.valmontour@gmail.com



Céline
NAULEAU



Catherine
STYLIANOS

4. TRAVERSONNE

vouille.quartier.traversonne@gmail.com



Annie
ROUSSEAU



Pierre
ROUSSEAU

5. LES ESSARTS - CILLAIS

vouille.quartier.essartcillais@gmail.com



Philippe
COUTURIER



Patrick
DENIAU



Sandrine
LAMY GIRAudeau

6. CENTRE BOURG

vouille.quartier.centre@gmail.com



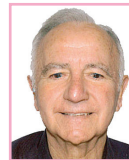
Line
OBLE



Serge
COMPAORE

7. LA TRÈRE - BEAUSOLEIL

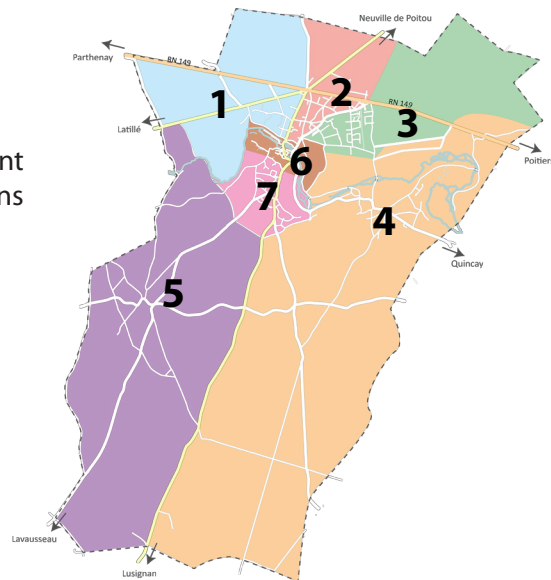
vouille.quartier.latrerebeauso@gmail.com



Alain
JORDAN



Richard
MEZIL



En tant que **porte-parole de leur quartier**, ils relayent au mieux les besoins et les attentes des habitants auprès de la municipalité ! Vous avez un **projet pour votre quartier** ? N'hésitez pas à les contacter !



Ancien panneau lumineux

Panneau d'information lumineux

En centre bourg, le panneau d'information lumineux utilisant une technologie vieillissante sera remplacé par un nouveau modèle. Plus dynamique et plus attractif, il vous informera des actualités de la vie locale et associative !

Ce nouveau panneau complète les autres supports d'information mis à votre disposition :

- le site internet (www.vouille86.fr),
- la page Facebook «Mairie de Vouillé»,
- l'application mobile gratuite «Vouillé» à télécharger sur votre smartphone,
- les panneaux d'information de quartier.



Participation citoyenne avec la gendarmerie



Depuis juin 2018, la commune s'est engagée dans une démarche de participation citoyenne avec la gendarmerie de Vouillé.

Qu'est-ce que le dispositif « Participation Citoyenne » ?

Fondée sur une solidarité de voisinage, ce dispositif de lutte contre les cambriolages consiste à instaurer une étroite collaboration entre des référents (habitants volontaires sélectionnés par les forces de l'ordre) et la gendarmerie. Les coordonnées des référents « participation citoyenne » sont disponibles sur notre site internet www.vouille86.fr !

Quels sont ses objectifs ?

- Protéger et rassurer la population,
- Resserrer les liens sociaux et développer l'esprit civique,
- Renforcer les liens gendarmerie/population,
- Prévenir les actes délictueux et la répétition des atteintes aux biens.



L'eau du robinet



Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Pourquoi boire l'eau du robinet ?

L'eau du robinet coûte jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation. Eau du robinet : approximativement 0,0022€ le litre. L'eau du robinet est aussi plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.



Maîtriser votre consommation d'eau

Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses habitudes de consommation d'eau afin de ne pas la gaspiller. Retrouvez nos conseils utiles sur eauxdevienne.fr > Espace Environnement > La production de l'eau du robinet > Eco gestes. Vous pouvez également vous abonner à la page Facebook d'Eaux de Vienne et à sa chaîne vidéo YouTube pour avoir accès aux actualités de votre syndicat d'eau et à des conseils pratiques.

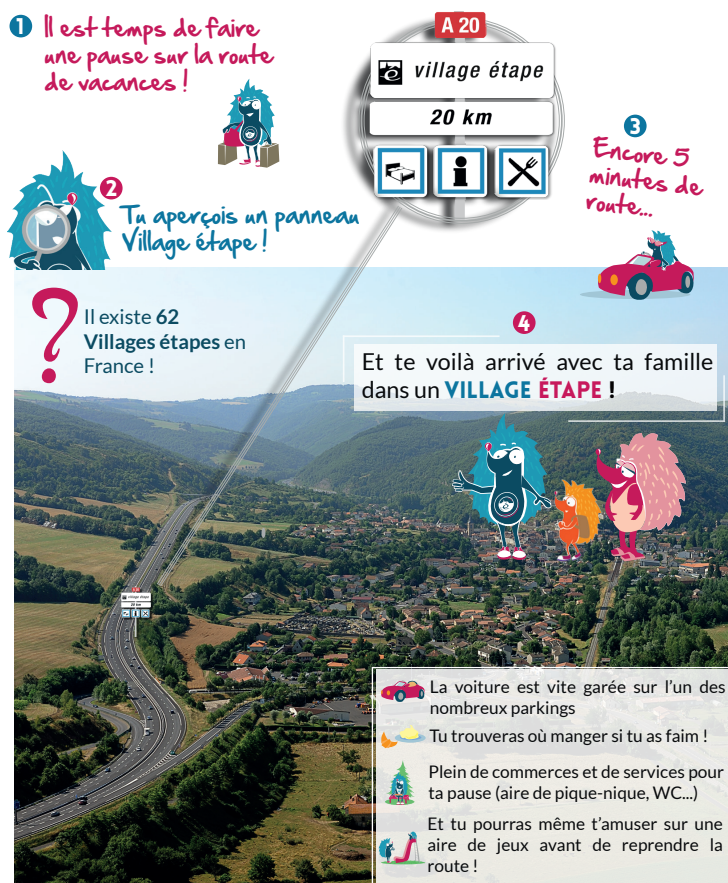
Plus d'infos : Eaux de Vienne-Siveer

11 rue de l'Outarde Canepetière
86170 Neuville de Poitou
Tél. : 05 49 51 09 00



Vouillé est labellisée «Village Etape» depuis 2015 ! En choisissant un Village Etape, vous soutenez les commerces de proximité !

Village étape, c'est quoi ?



MÉDIATHÈQUE

Commençons 2021 avec optimisme en vous souhaitant une belle et heureuse année emplie de belles découvertes littéraires et culturelles.

Nous sommes heureux que la médiathèque ait pu rouvrir en décembre et espérons que nous pourrions continuer à vous accueillir dans les meilleures conditions.

Lors de l'année 2020, le service a subi une alternance de fermetures, de service minimum avec la mise en place du retrait de documents et d'ouvertures avec une jauge...

Nous remercions tous ceux qui ont continué à utiliser le service et espérons que la médiathèque puisse redevenir pour vous ce qu'elle était : un lieu convivial, un lieu dans lequel vous pouvez venir flâner dans les rayonnages, lire le journal, discuter de vos lectures avec nous ou avec d'autres usagers, faire vos démarches administratives...

Bref retrouver l'endroit agréable que vous appréciez !



Médiathèque municipale

2 ter, Basses Rues – 86190 VOUILLE
www.bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr
05 49 54 43 86
mediatek2vouille@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h-18h30
Mardi : 10h-12h30 et 16h-18h30
Mercredi : 9h-12h30 et 14h30-18h30
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 10h-12h30

Dans le rétro

Avant que le programme culturel de la médiathèque ne soit suspendu, quelques animations ont pu avoir lieu à la médiathèque...



Conférence

« Le grand bouleversement de collectivités territoriales et des élus locaux » par Dominique Breillat en partenariat avec l'association Vouillé et son Histoire et dans le cadre de l'Université Inter-Age.



Défi lecture

Présentation du défi lecture #Livr'ensemble sur le thème de l'aventure en partenariat avec le collège de La Chaume La Salle et le Réseau des bibliothèques du Haut-Poitou.



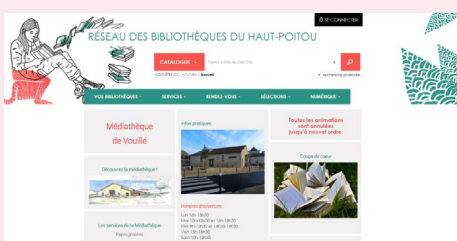
Atelier/discussion

Le monde des plantes médicinales par Fanny Petit dans le cadre de La science se livre en partenariat avec l'Espace Mendès France.



Désinfection et mise sous quarantaine des documents !

Zoom sur le site internet



Vous êtes de plus en plus nombreux à consulter et utiliser le site internet. Les consultations sont en hausse de 25% en 2020 par rapport à 2019.

De nombreux services sont disponibles via le site internet du réseau des bibliothèques du Haut-Poitou :

- Consulter la liste de vos prêts en cours : vous pouvez ainsi effectuer une prolongation de la durée de prêt de vos documents si besoin.

- Parcourir le catalogue en ligne et faire des réservations, les bibliothécaires vous contactent ensuite dès qu'elles sont disponibles. Vous n'avez plus qu'à venir les récupérer à la médiathèque.
- Explorer les sélections et les coups de cœur, ils peuvent vous aider à faire vos choix
- Télécharger des livres numériques : le prêt de livres numériques est accessible via le site, vous pouvez directement de chez vous télécharger des livres numériques sur vos appareils (liseuse, tablette, smartphone). Si vous ne possédez pas ces appareils, des liseuses sont disponibles en prêt à la médiathèque.

N'attendez plus pour vous connecter !
www.bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr



Piscine et camping : bilan 2020

La situation sanitaire a fortement impacté le fonctionnement de ces deux équipements l'été dernier, avec la mise en place de nouveaux protocoles très stricts.



La piscine a été ouverte à partir du 11 juillet avec une toute nouvelle organisation pour répondre aux mesures sanitaires. La fréquentation maximale instantanée a été abaissée à 50 personnes et deux créneaux ont été mis en place chaque après-midi avec une réservation en ligne. Les usagers ont été très satisfaits de pouvoir se rafraîchir et apprendre à nager.

Fréquentation de la piscine :

- 4 716 entrées en 2019 : 7 515 € de recettes
- 1 582 entrées en 2020 : 2 378 € de recettes

Au camping, un emplacement sur deux a été condamné pour garantir un espacement suffisant entre chaque campeur. Les visiteurs ont été satisfaits des mesures prises.

Fréquentation du camping :

- 1 532 nuitées en 2019 : 10 298,41 € de recettes
- 914 nuitées en 2020 : 6 349,86 € de recettes

À la découverte du Haut-Poitou



Après une année 2020 très particulière, toute l'équipe de l'Office de Tourisme du Haut-Poitou tient à remercier l'ensemble des visiteurs et participants aux différentes animations et visites guidées que nous avons tenu à maintenir cette année.

Dès le mois de mars, nous vous proposerons un nouveau programme de nos manifestations mais aussi la toute première édition d'un magazine touristique consacré aux richesses du Haut-Poitou. N'hésitez pas à nous

rendre visite dans nos antennes (Vouillé, Mirebeau, Neuville-de-Poitou et Saint-Martin-la-Pallu) où des espaces boutiques vous attendent avec des produits locaux, des livres sur le patrimoine ou l'histoire locale.

Une chasse au trésor en famille en Haut-Poitou ? C'est possible avec Terra Aventura, application smartphone 100% gratuite avec des énigmes à résoudre et un trésor à chercher ! Deux parcours vous sont proposés en Haut-Poitou, à Vouillé et Mirebeau !



Journées du patrimoine

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la commune a ouvert les portes de son patrimoine pour permettre aux visiteurs de découvrir l'ancienne prison, sous le porche de la mairie et son pigeonnier, situé près de la médiathèque. Mme BOINE, a également assuré durant ces journées, une présentation de l'histoire du Puits de la Soule, situé en centre-bourg. Vouillé est une commune marquée d'une Histoire forte à découvrir. Si vous souhaitez en savoir plus, des ouvrages sont disponibles à la médiathèque de Vouillé, à l'office de tourisme ou auprès de l'association Vouillé et son Histoire.



Accueil des camping-cars

Une borne de services pour camping-cars a été installée au rond-point d'entrée de ville en septembre dernier par la Communauté de Communes du Haut-Poitou. Ce projet complète l'aire de stationnement dédiée aux camping-cars mis en place par la commune, chemin de la piscine. Les touristes disposent à présent d'une offre de services et de stationnement optimale pour visiter notre territoire !

...• BÂTIMENTS & VOIRIE

Extension et réorganisation du gymnase de Braunsbach

Avec le développement des activités associatives, les locaux actuels ne répondaient plus aux besoins des utilisateurs, notamment les associations d'arts martiaux et de danse. C'est pourquoi, de mai à décembre 2020, un programme de réorganisation et d'extension a été entrepris au gymnase de Braunsbach de Vouillé.

Les travaux consacrés à l'aménagement du nouveau dojo se sont terminés quelques semaines après la rentrée de septembre. Les utilisateurs ont pu découvrir ce nouvel espace : une aire d'évolution plus grande, des gradins pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes, un local d'infirmerie et une réfection complète des sanitaires. Les travaux de la salle de danse quant à eux se termineront début 2021 avec une nouvelle surface d'évolution, un espace de déchaussage et un local de rangement.

Un contrôle d'accès avec un système de badge sécurisé est aussi mis en place comme pour le Complexe sportif des Maillots. Le projet vise également à assurer la mise en accessibilité du site et intègre la gestion du stationnement aux abords des différents équipements publics, regroupés dans cette rue.

Ces travaux, d'un montant d'environ 480 000 €, sont financés en partie par la commune de Vouillé, l'Etat (DETR) et le Département de la Vienne. A travers cet ambitieux projet, la municipalité espère ainsi améliorer les conditions d'accueil et d'exercice des jeunes sportifs !



Gestion des Eaux de pluie aux Essarts

La commune de Vouillé a missionné le cabinet d'études NCA, en juillet 2018, pour réaliser une étude hydraulique sur les secteurs des Essarts, de la Bedaudière et de la Bisquinerie qui subissent des inondations lors d'épisodes pluvieux intenses. Après une réunion avec les personnes concernées, un programme de travaux a été établi et les travaux ont débuté en décembre 2019. Il consiste en la réalisation d'un bassin de rétention d'eaux pluviales au carrefour des RD 21 et 93, sur une parcelle acquise par la commune, le busage d'un linéaire de fossé sur 60 m de long, route de Lavausseau afin d'améliorer la collecte des eaux de pluie et leur transit vers le bassin, ainsi que la pose de pièges à eaux dans les hameaux. Le coût des travaux s'élève à 133 800 €.



Une nouvelle étape dans le développement de la commune !

En décembre dernier, les travaux de la première partie du lotissement du Verger Saint Hilaire entrepris par Euro-Family ont débuté, l'autre partie étant aménagée par la société Poitou Terrains. Une trentaine de lots de 485 m² à 688 m² sont dès à présent disponibles à la vente auprès de la société Les Loges Terrains. Un lot sera consacré à la construction de 7 logements sociaux par Habitat de la Vienne. Les travaux de viabilisation auront lieu début 2021. Les premiers permis de construire devraient pouvoir être déposés d'ici avril 2021.

Eric MARTIN, Maire de Vouillé accompagné d'élus municipaux, de Bruno BROQUERAULT, Gerant de l'entreprise Euro-Family et de Pascal AVELINE, Directeur Général d'Habitat de la Vienne.

Pour en savoir plus : Les Loges Terrains

Tél.: 05 49 18 61 13 - Mél : lesloges.terrains@claimo.fr

Site internet (plan, tarifs...) : www.les-loges-terrains.fr

Gymnase Emile Fradet : rénovation des vestiaires

Le gymnase Emile Fradet fait l'objet chaque année de travaux de rénovation afin de le réhabiliter pour répondre aux besoins en équipements sportifs de la part des écoles et des associations. Cette année, les deux vestiaires ont été entièrement rénovés par les agents du service « Maintenance des bâtiments ». En 2021, le sol et les parois intérieures seront à leur tour restaurés.



Travaux de voirie



Rue du Moulin : Aménagement de trottoirs et amélioration de la gestion des eaux de pluie.



Résidence du Puits Grippon : Réfection de trottoirs et de la bande de roulement.



Rue des Cités : Réfection de trottoirs.

Eclairage public

Des travaux ont été entrepris sur l'éclairage public : 2 lanternes ont été posées rue des Treilles, le réseau a été prolongé chemin du Bois merlot et 3 nouveaux points lumineux ont été installés. Quant à la rue du Moulin, les travaux ont intégré la pose de 2 nouveaux candélabres.



Rue des Treilles

La Fibre arrive à Vouillé !



Les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres se sont associés dans un Groupement de commandes, « Poitou Numérique », qui a confié à Orange et ses sous-traitants la construction et l'exploitation du réseau. Pour la Vienne, il s'agit de Vienne Numérique.

À Vouillé, la mise en service de la fibre sera progressive, en fonction de l'avancement des travaux par quartier et sera terminée courant 2021 ! Les habitants et les entreprises pourront bénéficier de l'arrivée de la fibre, aussi bien en centre bourg que dans les villages alentours. **Suivez l'arrivée progressive de la fibre à votre adresse : www.vienne-numerique.fr**

Quel avenir et implication citoyenne pour la rue Gambetta ?



La Mairie de Vouillé vous invite à venir rencontrer Franck BUFFETEAU (architecte - urbaniste - metteur en scène) missionné par la Commune pour échanger sur la requalification possible de la rue Gambetta, en vue de sa mise en valeur et de l'affirmation de la singularité du bourg.

Entretiens à la salle des associations (13 rue Gambetta) :

- Mercredi 20 janvier : 15h-20h
- Jeudi 21 janvier : 15h-20h
- Vendredi 22 janvier : 10h-13h

Restitutions des échanges à la salle polyvalente (rue de Braunsbach) et balade nocturne :

- Vendredi 22 janvier : 19h

VIE SCOLAIRE

Bilan 2019-2020

CANTINE

Repas servis : 28 865 (au lieu de 40 000 prévus)
Dépenses : 186 125 €
Recettes : 101 662 €
Reste à charge de la commune : 84 463 €
(Pas de cantine pendant le confinement mais charges fixes maintenues)

GARDERIE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Dépenses : 52 122 €
Recettes : 37 219 €
Reste à charge de la commune : 14 903 €

TRANSPORT

Dépenses : 24 567 €
Recettes : 7 500 €
Reste à charge de la commune : 17 067 €

FOURNITURES

La commune finance les fournitures scolaires pour tous les enfants de Vouillé en maternelle et en primaire pour une somme individuelle de 36 €.

La participation de la commune aux **frais de fonctionnement de l'école privée**, pour chaque enfant de Vouillé, est équivalente à la dépense pour un élève de l'école publique :

- Maternelle : 1 200 €
- Primaire : 350 €
- Total : 51 550 €

Tarifs 2020-2021

adoptés en Conseil Municipal le 16 juin 2020

Repas enfant de la commune :

- Forfait 4 repas par semaine : 43,00 €/mois,
- Forfait 3 repas par semaine : 32,75 €/mois,
- Forfait 2 repas par semaine : 21,50 €/mois,
- Forfait 1 repas par semaine : 11,25 €/mois,
- Repas hors forfait : 4,60 €/repas.

Repas enfants hors commune, excepté dispositif ULIS et Frozes (convention spécifique) :

- Forfait 4 repas par semaine : 69,50 €/mois,
- Forfait 3 repas par semaine : 52,10 €/mois,
- Forfait 2 repas par semaine : 34,75 €/mois,
- Forfait 1 repas par semaine : 17,40 €/mois,
- Repas à l'unité enfants hors de la commune et adultes : 4,90 €.

Garderie scolaire :

- Forfait du matin : 1,60 €,
- Forfait du soir : 2,70 € (incluant le goûter),
- Forfait du mercredi midi : 1 €.

Une année scolaire particulière



La Commune se mobilise pour assurer la sécurité des élèves dans les écoles publiques !

Un protocole sanitaire renforcé est mis en oeuvre depuis la rentrée : insistance sur les mesures d'hygiène des mains, d'entretien et d'aération des locaux ; recherche de la plus grande distanciation possible entre les élèves en intérieur, port du masque... Des mesures supplémentaires sont mises en place dans le cadre du

plan Vigipirate «Urgence Attentat» : interdiction du stationnement devant les écoles ; les parents n'entrent plus dans l'école à la garderie, ils se présentent et attendent à la porte ; un exercice anti-intrusion a été réalisé à l'école élémentaire.

Restauration scolaire

280 repas sont préparés chaque jour à la cuisine centrale pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire publiques. En lien avec le prestataire Valeurs Culinaires, une diététicienne élabore chaque semaine des menus sains et équilibrés, cuisinés par le personnel municipal. Les enfants découvrent de nouvelles saveurs grâce à des recettes traditionnelles ou originales. Chaque semaine, les enfants bénéficient d'un repas végétarien (omelette de pomme de terre, lasagnes de légumes, oeufs à la florentine...).

École maternelle publique « La Clef des champs »



L'école maternelle « La Clef des champs » a fait sa rentrée cette année avec 114 élèves répartis sur 5 classes, suite à une ouverture de classe. Une classe de Tout-Petits - Petits, une classe de Petits - Moyens, trois classes de Moyens-Grands.

La sortie pédagogique de fin d'année est prévue à la ferme pédagogique du LOUP GAROU pour chacune des classes (selon le protocole sanitaire). Les classes de TPS-PS et de PS-MS ont fait une sortie en forêt de Vouillé et iront voir les pompiers en fin d'année. L'ensemble des classes participera en octobre à « la semaine du goût » et en mars à « la semaine de la maternelle ». Les élèves participeront aussi à un parcours dans le cadre du pass'art financé par la Communauté de Communes. Les PS et PS/MS vont ainsi avoir l'opportunité de faire le parcours « Les coulisses du spectacle »



animé par un artiste qui est comédien et marionnettiste et les 3 classes de MS/GS vont faire un projet sur les arts du cirque.

L'école organisera une journée « portes ouvertes » le vendredi 25 mars. Pour la rentrée 2021, nous invitons les parents d'enfants nés en 2018 à contacter la mairie de Vouillé pour inscrire dans un premier temps leur enfant à l'école. Les admissions se feront dans un second temps (le lundi à partir de fin mars) à l'école maternelle, où un rendez-vous sera fixé pour enregistrer l'inscription et permettre à l'enfant et ses parents de visiter l'école. C'est aux parents de contacter l'école pour fixer un rendez-vous.

Pour nous contacter :

Directrice : Elodie SOUCHARD
2 bis rue du stade 86190 VOUILLE
05 49 51 84 49 (décharge le lundi)

École élémentaire publique du « Petit Bois »



Equipe enseignante 2020/2021

Direction : Mme KIENER HABRIOUX
CP : Mme JOB
CP-CE1 : Mme JOURNAULT
CE1-CE2 : Mme POUVREAU
CE2 : Mr COURTOIS
CE2-CM1 : Mme PROUST
CM1-CM2 : Mme GOÏC, M. VALETTE
CM1-CM2 : Mme TOURNIER
CM1-CM2 : Mme GAUTIER
Coordonnatrice ULIS :
Mme MARINIER
Remplaçant : M. PAIN
Remplaçante ASH : Mme MARCK

L'équipe de l'école élémentaire du Petit Bois a le plaisir d'accueillir cette année encore de nouveaux collègues qui assurent l'enseignement dans les 8 classes ordinaires ainsi que dans le dispositif ULIS.

Malgré le contexte particulier, les projets en manquent pas. Ils permettent de dynamiser et d'illustrer les connaissances dispensées en classe. Ainsi, les élèves de cycle 3 ont déjà découvert en début d'année le patrimoine local de Vouillé et ont participé à des ateliers scientifiques dans le cadre de l'Energie Tour.



Dans le domaine de la langue, pour la seconde année consécutive, les élèves de CM2 participent au concours des « Petits champions de la lecture », où ils doivent présenter un texte lu à haute voix. Plusieurs étapes seront proposées dont l'aboutissement sera la grande finale nationale dans un théâtre parisien pour les gagnants.

Pour garder le lien avec les résidents de l'EHPAD de Vouillé, les élèves avaient envoyé des courriers durant le confinement. A Noël, les personnes âgées se verront offrir des cartes de vœux où les élèves auront noté un

petit message. Ces derniers ont hâte de pouvoir retourner à l'EHPAD pour des après-midi festifs ! Ce sont des moments chaleureux toujours très appréciés des élèves.

Sur le thème du « bien vivre ensemble », petits et grands lecteurs sont engagés depuis le 2 novembre dans le défi lecture dont le thème cette année est l'égalité fille/garçon. Un vote aura lieu en février et déterminera l'album gagnant autour duquel les enfants seront invités à produire ou à se produire en vue d'une journée de rencontre interclasses au 3^{ème} trimestre.

Dans ce même domaine, les élèves du CP au CM2 se voient proposer en seconde période des interventions de l'animatrice de l'OCCE, Anne Arcicault, sur le thème du « message clair » ou comment gérer les situations de conflit en utilisant des méthodes prônant la parole et l'écoute pour mieux communiquer et se comprendre.

Du CP au CM2, le Pass'Sport financé par la Communauté de Communes du Haut-Poitou, proposera différentes activités sportives à tous les niveaux de classe sur une période de l'année dont le golf, le karaté, le street hockey et l'escrime artistique.

Les sorties pédagogiques prévues en début d'année seront reprogrammées dès la réouverture des sites culturels et artistiques.

Malgré la crise sanitaire, l'école continue à vivre, dans une organisation tendant le plus possible vers la normalité pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage et la plus grande sérénité possible. L'équipe enseignante n'est pas la seule à y travailler. Il faut souligner l'engagement sans faille des agents municipaux qui, tout au long de la journée, veillent au bien-être des enfants en assurant l'organisation renforcée des services et leur sécurité. Cela leur demande un investissement et un travail important.

L'équipe enseignante remercie aussi la municipalité de Vouillé pour son soutien dans les différentes organisations mises en place depuis avril dernier, la municipalité de Frozes, la Communauté de Communes du Haut Poitou, et l'Association des Parents d'Elèves pour son dynamisme et son aide dans les projets en faveur des élèves.

Pour nous contacter :

Tél. : 05 49 51 48 58

Mél : ce.0860699t@ac-poitiers.fr

Notre site internet :

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/vouille/>

N'hésitez pas à le visiter pour connaître l'actualité de notre école!



À partir du 11 janvier 2021, les Points d'Apport Volontaire dédiés aux emballages ménagers seront progressivement retirés. La collecte des emballages s'effectuera par des sacs jaunes collectés tous les 15 jours à côté des bacs d'ordures ménagères.

Le tri des déchets à partir du 11 janvier 2021



Ordures ménagères



**Emballages ménagers
+ Extension des consignes
de tri :** tube de dentifrice, film
plastique, barquette en plastique
et polystyrène, pot de yaourt,
pots en plastique !



Verre



Papier



**Composteur
(déchets organiques)**
Renseignements en
mairie.

Calendrier de collecte à compter du 11 janvier 2021

Localisation	Ordures ménagères 1 fois par semaine	Collecte sélective 1 semaine sur 2
Cillais, Les Essarts	Lundi	Jeudi semaine paire
La Bisquinerie, Le Petit Genest	Jeudi	Mardi semaine paire
Le Centre, Beauregard, La Cité des Oiseaux, Vaugendron	Jeudi	Vendredi semaine paire
Lotissement de Beausoleil, Charbonnaud, Comméré	Vendredi	Vendredi semaine paire
ZI de Beausoleil, Cantine scolaire de la Chaume, Périgny, Plaisance, Ribière, Traversonne, Maison forestière de Varailles	Vendredi	Vendredi semaine impaire

Nouveaux horaires à la déchetterie de Vouillé à compter du 11 janvier 2021

Horaires d'hiver (à partir du 26 octobre)

- Lundi : 13h30-17h
- Mardi : fermée
- Mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h
- Jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h
- Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
- Samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

Horaires d'été (à partir du 29 mars) :

- Lundi : 13h30-18h
- Mardi : fermée
- Mercredi : 8h30-12h et 13h30-18h
- Jeudi : 8h30-12h et 13h30-18h
- Vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h
- Samedi : 8h30-12h et 13h30-18h

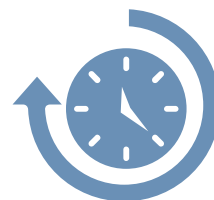
Pour plus d'informations sur le nouveau schéma de collecte :
Communauté de Communes du Haut-Poitou : 05 49 51 19 90

LE RÉSEAU DE DÉCHETTERIES ÉVOLUE

Un nouveau règlement du réseau de déchetteries est disponible en déchetterie et sur le site internet de la Communauté de Communes : cc-hautpoitou.fr



Désormais, **3 m³ de déchets par semaine et par foyer** sont **acceptés** et cela s'applique aussi pour les professionnels.



Il est demandé de **se présenter 15 minutes avant la fermeture** des déchetteries.



Tous les **véhicules agricoles** ainsi que les **véhicules de plus de 3.5 tonnes** sont **interdits** dans l'enceinte des déchetteries.



Enfin, les **déchetteries** sont **autorisées seulement aux habitants et professionnels** du **territoire** du Haut-Poitou

NOUVEAUX TARIFS DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Gravats	14 € / m ³
Déchets verts	7 € / m ³
Enfouissement	25 € / m ³
Bois	15 € / m ³
Pneus véhicules légers seulement (professionnels et particuliers)	5 € l'unité

Facturation pour tous dépôts.



• CADRE DE VIE

Gestion différenciée des cimetières

Depuis l'arrêt de l'utilisation des pesticides sur les espaces publics, une démarche de végétalisation des cimetières progressive est menée.

Au cimetière du Bois du Colombier, une gestion différenciée spécifique est mise en place afin de concilier environnement, respect des défunts et propreté du site. Un panneau d'information sera installé prochainement, afin de présenter les différentes techniques d'entretien mises en oeuvre suivant la saisonnalité des végétaux en place !



Et pourquoi pas ?

Participez vous aussi à la végétalisation de l'espace public grâce à l'opération « Fleurissons nos pieds de murs » ! Plus d'infos auprès de la mairie ou sur notre site internet www.vouille86.fr



STOP

Ne jetez pas vos déchets dans la nature !

Depuis le mois d'octobre, une tournée mensuelle de nettoyage des déchets a été mise en place. Ainsi courant novembre, c'est 450 litres de déchets qui ont été récoltés en une journée ! Plus qu'une pollution pour notre environnement, ils peuvent occasionner des risques pour la route ou pour les enfants qui pourraient les ramasser. Soyons tous vigilants !

Depuis quelques mois, de nouveaux déchets apparaissent sur nos trottoirs et dans les fossés... Nombreux sont les masques chirurgicaux jetés par terre !

Notre cadre de vie est précieux, agissons ensemble pour un environnement plus propre !



Aménagements paysagers

Malgré le contexte sanitaire, de nombreux projets d'aménagements ont vu le jour à l'automne !



Clos de la trèze

Les racines des anciens peupliers dégradaient fortement la route. Ils ont malheureusement dû être déracinés. Un nouvel aménagement a été réalisé afin d'apporter un cadre plus agréable pour les habitants du quartier !



Rue de la Tour de Poële

La haie de pyracanthas, difficile d'entretien et peu esthétique, a été remplacée par de nouvelles plantations et des barrières de protection en bois !



Place François Albert

Le massif a été retravaillé. Lilas des indes et fleurs de printemps apporteront une touche de renouveau sur ce secteur très fréquenté !



Parking rue Gambetta

Des graminées et des plantes aromatiques ont été plantées pour finaliser l'aménagement du parking situé rue Gambetta, à proximité de la crêperie Les Wisigoths.



Rue du Marest

Le site a été recomposé. Des plantes de rocailles ont été plantées afin de mettre en valeur le puits.

Projets 2021

- Valorisation du rond point de la RN 149
- Plantations d'arbres (camping, bourg)
- Plantation d'une haie à la Bisquinerie
- Nouvel aménagement au massif du parking de l'école maternelle publique
- Valorisation du square Allaric II
- Réfection des massifs arbustifs situés en bordure de la RN 149



• JEUNESSE, SPORT & VIE ASSOCIATIVE

Succès à la journée des associations !

Samedi 5 septembre, la fête des associations de Vouillé a connu une belle réussite grâce au travail coordonné des agents, des bénévoles et des élus. Malgré les conditions d'organisation exceptionnelles liées au protocole sanitaire, le public s'est déplacé nombreux et a pu participer aux différentes animations : tennis, volleyball, danse, fitness, handball, badminton, judo karaté, basketball, athlétisme, taekwondo, scoutisme... Les visiteurs ont ainsi pu apprécier le dynamisme du tissu associatif local et se renseigner sur les activités (adultes et enfants) mises en place sur la commune !

Les coordonnées des associations sont disponibles sur le site internet www.vouille86.fr rubrique « vie locale » !

Premier cyclocross au Val Montour : une grande réussite !

Le COCCV et le Cycle Poitevin ont organisé le premier cyclocross de Vouillé le dimanche 18 octobre dernier. Sous un magnifique soleil, le parc du Val Montour s'est transformé en véritable terrain de cyclocross avec un circuit de 2,4 km pour cette première édition. Une centaine de coureurs ont répondu à l'appel des organisateurs, toutes catégories confondues ! Une première édition qui en appelle d'autres !



Label «Commune Sport pour tous»

Dans le cadre de sa volonté de rendre la pratique sportive accessible à tous les habitants, la commune s'est engagée dans une démarche d'adhésion au label « Commune sport pour tous ». Le label, porté par Aquitaine Sport pour Tous, a décerné à la commune 3 étoiles sur 5. Cette distinction souligne l'investissement mis en place depuis de nombreuses années pour ouvrir la pratique sportive au plus grand nombre sur la commune : diversité et qualité d'équipements municipaux (city stade, skate parc, aire de fitness, dojo, salle de danse...), soutien aux animations sportives ponctuelles et à la vie associative locale...

Connaissez-vous la Mission Locale d'Insertion du Poitou ?



Vous avez entre 16 et 25 ans et vous n'êtes plus scolarisé ? Vous cherchez des solutions pour avancer dans votre vie professionnelle et quotidienne ? La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLIP) est là pour vous accueillir, vous conseiller et vous guider.

Avec votre conseiller Mission Locale, vous pourrez faire le point sur votre orientation, rechercher une

formation, être conseillé dans votre recherche d'emploi, vous informer sur les aides utiles au quotidien (passer son permis, trouver un logement, accéder aux droits de santé...) etc.

Pour les plus de 25 ans, une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et de formation est également à votre disposition. Une actualisation de CV, un besoin d'accompagnement dans vos démarches administratives, un relais vers le bon organisme pour une reprise de formation, un changement de projet...

Un accompagnement individuel et personnalisé est assuré, avec une prise en compte globale des besoins et attentes de chacun. Pour bénéficier de ce service gratuit, prenez vite rendez-vous !

Vous êtes une entreprise ? La Mission Locale d'Insertion du Poitou vous offre également ses services ! Analyse des besoins RH, aide aux besoins en recrutement, promotion des activités, mise en relation avec des candidats... Pour des recrutements réussis, pensez à la Mission Locale !

Un lieu d'accueil dans votre commune à Vouillé :

2 bis Basses Rues 86190 VOUILLÉ

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Les mardis de 8h30 à 12h30.

Adresse du siège :

30 rue des Feuillants 86000 POITIERS

Tél. : 05 49 30 08 50

Email : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

Et pour plus d'infos sur nos services et actualités : www.mli-poitiers.asso.fr



Centre socioculturel LA CASE

Le Centre Socioculturel La C.A.S.E. a déménagé début octobre et nous avons le plaisir de vous accueillir à l'Hôtel des entreprises, zone artisanale de Beausoleil, à Vouillé, pendant la durée des travaux prévus dans les locaux du 4 rue du stade.

Pour cette année 2020/2021, nous restons disponibles et à l'écoute de vos préoccupations. Nous tenterons de répondre à vos attentes, dans la mesure du possible, dans ce contexte certes un peu particulier, et n'hésitez pas à nous solliciter ou à venir nous rencontrer.

Ce contexte nous oblige à nous adapter, tout en maintenant notre savoir-faire en continuant à proposer des activités de loisirs, des sorties, des ateliers, des échanges de savoirs, des spectacles, et des concerts... qui seront autant de moments de rencontres, de convivialité qui permettent de créer du lien.

En fonction de l'actualité, et comme nous le faisons depuis mars dernier, des ateliers en tout genre (cuisine, gym douce, arts créatifs) ont lieu en Visio ou

des petits moments d'échanges ont lieu à l'extérieur en respectant une distance raisonnable ; l'occasion de continuer à se voir, à échanger, à créer du lien et nous en avons tous besoin !

Nous veillerons avec tous nos bénévoles à faciliter aussi votre quotidien par la mise en place des bourses aux vêtements et de bourses aux jouets en décembre 2021 en espérant pouvoir accueillir du public sur cette période. Les accueils de loisirs et l'accompagnement à la scolarité des enfants avec le CLAS, les activités périscolaires sont aussi des actions que nous continuerons en 2021 car elles sont importantes pour les enfants et leurs familles.

Pour que ces projets vivent, nous avons une équipe de salariés compétents et de nombreux bénévoles impliqués dans ces différentes actions.

Si un secteur en particulier vous attire, si vous souhaitez partager votre savoir, découvrir d'autres univers, avoir des temps d'échanges, de convivialité et de plaisir, que vous soyez parents,

jeunes, retraités, habitants de toutes les communes du territoire, rejoignez-nous ! Les domaines de l'enfance, la jeunesse, la culture, le social sont autant de lieux d'implication qu'elle soit ponctuelle, occasionnelle ou régulière.

Ce plaisir à s'investir, à construire ensemble est essentiel pour la vie de notre association et nous remercions tous les bénévoles impliqués. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons tous ceux qui souhaitent nous rejoindre !

A très bientôt.

Faiz AGANAYE, Président

Retrouver les actualités du Centre Socioculturel La CASE :

- Tél. 05 49 51 49 92
- Site internet : www.csc-lacase.org
- Mél : accueil@lacase-csc86.org
- Facebook « Céline La Case »

Horaires d'ouverture de l'accueil :
Lundi, Mercredi de 14h00 à 19h00
Mardi de 14h00 à 18h00
Jeudi, Vendredi de 08h30 à 12h30

• ESPACE DE L'AUXANCE



L'espace de l'Auxance a ouvert le 1^{er} octobre 2020 !

C'est sur la commune de Vouillé, que le réseau ADMR de la Vienne a choisi d'ouvrir son premier concept « Habiter Autrement ADMR », un habitat partagé avec une salle intergénérationnelle. Les enjeux sont importants : proposer une offre de proximité permettant de conserver des liens avec l'environnement social et garantir un cadre de vie sécurisant. Mais aussi, définir et animer un projet de vie sociale en cohérence avec les besoins et attentes des habitants.



Julie, chargée de mission, et Laurie, en mission de service civique vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 17h, et vous proposent chaque semaine de nombreuses animations : ateliers culinaires intergénérationnels, ateliers mémoire et numérique, groupe de réflexion et d'échanges pour les aidants, jeux de société et bien d'autres encore à découvrir ! Le programme d'animations est visible chaque semaine à la salle ou sur simple demande.

Des services personnalisés seront également proposés à tous les habitants courant 2021 :

- Les Ateliers du linge : service de lavage/séchage et repassage de linge
- L'assistance administrative, à domicile ou au sein de l'espace Auxance
- Un service de petit bricolage/petit jardinage.
- Et toujours, le service de transport accompagné accessible pour les personnes à mobilité réduite !

L'espace de l'Auxance est ouvert à tous ! Venez nous rencontrer lors des animations !

Adresse : 13 rue de la route du Poile

Tél : 05 49 50 28 22

Email : espaceauxance@fedes86.admr.org

Santé

Ambulances

Latillé - Vouillé Ambulances Taxis
6 route de Neuville
Tél. : 05 49 60 11 33

Audioprothésiste

Marine LEVERGE (Audilab)
32 rue du Lac
Tél. : 05 49 01 94 20

Chiropracteur

Francine GRUNY
2 rue Marie Curie
Tél. : 05 49 41 58 38

Conseillère agréée en Fleurs de Bach

Sarah RAVAUD
2 rue Marie Curie
Tél. : 06 74 40 47 22

Dentistes

**Pascal AUGER et
Isabelle AUGER-SEVRES**
1 rue du Tram
Tél. : 05 49 51 81 97

Énergiologue

Pascale WITTERSHEIM
2 rue du Puits Chiez
Tél. : 05 49 55 42 34

Ergothérapeute

Dorothée BEAUCAIRE
13 rue du Gué Rochelin
Tél. : 06 32 73 06 86

Hypnopraticienne

Christine COUTURIER
13 bis rue de la Grand'Maison
Tél. : 06 76 80 54 80

Kinésiologie soins énergétiques

Marielle MOREAU
32 impasse Gambetta
Tél. : 06 79 69 48 77

Kinésithérapeutes

**Cabinet ARNAUD, BIZARD,
CHARTIER, CLUZEAU et
VALLET**
ZAE Beauregard
Tél. : 06 52 12 77 23
Céline DROMBY
4 clos du Lac
Tél. : 05 17 84 45 41
Karine VRIGNAUD
4 rue de la Tour du Poêle
Tél. : 05 49 51 44 78

Médecins

Cabinet ANDRÉ / BACAR
4 rue du Grand Champ
Tél. : 05 49 51 80 15
Frédéric GROSEIL
30 rue du Lac
Tél. : 05 49 51 90 94
Didier SERGUEENKOFF
5 rue des Entrepreneurs
Tél. : 05 49 51 81 13

Naturopathie

Séverine CACHOT
1 rue du Clos de la Trère
Tél. : 06 75 59 02 35
Amandine CALOU
(aurathérapie,
chromothérapie...)
8 route de la Gâtine
Tél. : 06 58 70 18 63

Orthophonistes

Catherine LEMAY
13 rue du Chêne Vert
Tél. : 05 49 01 46 97
**Sophie PESTOURIE et
Claudine FALLOURD**
5 clos du Lac
Tél. : 05 49 51 16 96

Ostéopathe

Thibault DAUBLAIN
28 rue du Lac
Tél. : 07 83 80 24 58

Pédicure podologue

Charles DESWARTE
5 boulevard Victor Hugo
Tél. : 05 49 51 91 36

Pharmacie

Nathalie LACHAMP
2 rue des Entrepreneurs
Tél. : 05 49 51 48 34

Psychologue

Sandrine FUSEAU
13 rue du Gué Rochelin
Tél. : 05 49 51 40 04
Inès AL ABED
2 rue Marie Curie
Tél. : 06 10 02 44 95
Malika BENHIDA
2 bis rue des Cités
Tél. : 06 63 18 87 81

Psychopraticienne - Hypnothérapeute

Elodie M'DOIHOMA
2 bis rue des cités
Tél. : 06 23 44 28 30

Réflexologie plantaire

Yvonne Elise ROBLIN
4 rue du Tram
Tél. : 06 70 25 71 73

Sage-Femme

Jackie SENECHAUD
2 bis rue des Cités
Tél. : 06 83 08 84 24

Soins infirmiers

**Cabinet CARRETIER-
DROUINAUD / POUZINEAU**
1 bis boulevard Victor Hugo
Tél. : 05 49 51 62 85
**Cabinet CHARGELEGUE /
GALIOTO**
26 rue du Lac
Tél. : 05 49 51 84 48

Soins vibratoires

Magali MOREAU
28 rue du Lac
Tél. : 06 59 20 27 60

Sophrologue

**Edwige MORCELLET
ALLEAUME**
30 rue du Lac
Tél. : 06 71 13 33 35
Bénédicte MARCIREAU
1 chemin du Moulin
Tél. : 06 37 23 36 70

Vétérinaires

Clinique TEC'vet
10 rue des Entrepreneurs
Tél. : 05 49 51 81 66

Numéros pratiques

ADMR

6 rue du Stade
Tél. : 05 49 54 08 18

Camping municipal

(début juin à début
septembre)
Chemin de la piscine
Réservation en mairie

Centre des Finances Publiques

19 rue de la Barre
Tél. : 05 49 51 81 48

Centre Médico-Social

Assistante Sociale :
Cécile FÉVRIER
10 rue de Jérusalem - RDV
(Maison de la Solidarité) :
05 49 00 43 49

Centre d'Incendie et de Secours (Pompiers)

11 rue de Braunsbach
Composer le 18

Centre socioculturel LA CASE

Nouvelle adresse pendant les
travaux : Hôtel d'entreprises,
impasse Beausoleil
Tél. : 05 49 51 49 92
accueil@lacase-csc86.org

Communauté de Communes du Haut-Poitou

Président : Benoît PRINCAÏ
10 avenue de l'Europe
Neuville-de-Poitou
Tél. : 05 49 51 93 07
contact@cc-hautpoitou.fr

Déchetterie

7 rue Raoul Morthier
Tél. : 05 49 51 67 03
Plus d'infos sur :
www.cc-hautpoitou.fr

Eaux de Vienne - Siveer

11 rue de l'Outarde
Canepetière
Neuville-de-Poitou
Tél. : 05 49 51 09 00

EHPAD « Le Belvédère Sainte-Clothilde »

2 rue du Moulin Neuf
Tél. : 05 49 51 82 76

Espace de l'Auxance (salle intergénérationnelle de l'ADMR)

13 rue de la Tour du Poile
Tél. : 05 49 50 28 22

Gendarmerie - Brigade Territoriale Autonome (Vouillé)

4 rue de Braunsbach
Tél. : 05 49 51 81 23 ou le 17

La Poste

11 rue Gambetta
Tél. : 36 31

Maison d'Accueil Spécialisée

3 rue du Moulin Neuf
Tél. : 05 49 51 05 51

Mission Locale d'Insertion du Poitou

2 bis Basses Rues
Tél. : 05 49 30 08 50

Mutualité Sociale Agricole

10 rue de Jérusalem
Tél. : 05 49 43 86 79
Permanence le 3^{ème} vendredi
du mois : 10h00 à 12h00

Office de Tourisme du Haut- Poitou

1 rue Clovis
Tél. : 05 49 51 06 69
www.tourisme-vouille.fr

Office national des Forêts

Responsable du secteur :
Sébastien ALLO
Tél. : 05 49 58 96 07

Piscine municipale

(fin juin à début septembre)
Chemin de la piscine

Presbytère

Père Minh
2 rue de la Trudale
Tél. : 05 49 51 81 73

Soregies - électricité gaz

42 route de la Torchaise
Vouneuil-Sous-Biard
Tél. : 05 49 44 79 00





Proximité



Cadre naturel



Patrimoine



Vie locale

*Un centre-bourg
qui vaut le détour !*